



Conseil de
l'Union européenne

111223/EU XXV. GP
Eingelangt am 11/07/16

Bruxelles, le 8 juillet 2016
(OR. fr)

Dossier interinstitutionnel:
2013/0141 (COD)

10789/16
ADD 1

CODEC 991
AGRI 384
AGRILEG 104
PHYTOSAN 19

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux, modifiant les règlements (UE) n° 228/2013, (UE) n° 652/2014 et (UE) n° 1143/2014 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant les directives 69/464/CEE, 74/647/CEE, 93/85/CEE, 98/57/CE, 2000/29/CE, 2006/91/CE et 2007/33/CE du Conseil (première lecture) - Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil = Déclaration

Déclaration des Pays-Bas

Les Pays-Bas s'abstiennent de participer au vote sur le règlement relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux. Les Pays-Bas estiment que les mesures prévues dans le règlement en question en ce qui concerne le système d'importation sont disproportionnées (par rapport aux risques réels encourus).